

A3L GROUPE

Société par actions simplifiée au capital de 30 000 euros
Siège social : 4 Bis chemin des Cornets, 69700 GIVORS

DÉCISION UNANIME DES ASSOCIÉS **DU 11 Novembre 2023**

LES SOUSSIGNÉS :

Monsieur FRANCK CERRO
Monsieur KEVIN MARTINS

Agissant en qualité de seuls associés de la future société par actions simplifiée A3L GROUPE, au capital de 30 000 euros, dont le siège social sera fixé 4 Bis chemin des Cornets, 69700 GIVORS, société qu'ils ont convenu de constituer entre eux moyennant l'apport en nature de 60 % des actions de la société A3L HOME par Monsieur FRANCK CERRO et Monsieur KEVIN MARTINS,

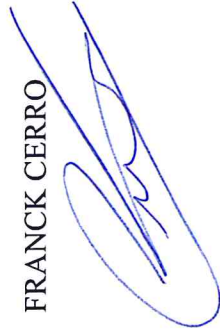
Constatant à l'unanimité,

- qu'aucun des apports en nature ci-dessus décrits n'a une valeur supérieure à 30 000 euros,
- et que la valeur totale de l'ensemble des apports en nature n'excède pas la moitié du capital social,

Décident en conséquence, à l'unanimité, de ne pas recourir à un commissaire aux apports pour procéder à l'évaluation desdits apports, en application des dispositions des articles L. 227-1 et D. 227-3 du Code de commerce.

Fait à GIVORS
Le 11 Novembre 2023

FRANCK CERRO



KEVIN MARTINS

